



En l'espace de deux jours, suite aux dramatiques attaques qu'ont subies les forces de police, notre organisation avec l'ensemble de la parité syndicale a été reçue, d'abord par le Ministre de l'Intérieur, puis à l'Élysée par le Président de la République. Il faut noter que cette dernière audience pourtant sollicitée par une intersyndicale depuis fin 2019 n'avait jamais rencontré, jusqu'à présent, une suite favorable de la part du plus haut niveau de l'État.

GÉRALD DARMANIN, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Réunissant l'ensemble des organisations syndicales tous corps confondus de la Police Nationale, notre ministre de tutelle est intervenu, ce mardi 13 octobre 2020, pour nous énoncer ses priorités, les moyens qui nous seront alloués dans le cadre du budget 2021 et les chantiers à venir.

Les priorités et la méthode

Après les annonces budgétaires faites par le biais de son compte Facebook, Gérald DARMANIN a tenu à détailler les grandes lignes de ces projets en fixant ses objectifs prioritaires dont nous vous donnons connaissance :

- **Mener une lutte implacable contre les stupéfiants;**
- **Lutter contre les violences faites aux femmes et aux enfants;**
- **Imposer les valeurs de la République sur tout le territoire national.**

Faisant référence aux propos qu'il a déjà tenu, et en retour aux critiques exprimées s'agissant notamment de la pression mise sur les effectifs aux regards des AFD, notre ministre a précisé que « *la méthode [qu'il] souhaite mettre en œuvre n'est pas, ..., « une politique du chiffre » mais bien « une politique du résultat ».* Selon ce distinguo subtil, il nous a précisé que la « politique du résultat », c'est nous donner des outils pour nous aider à mieux réaliser nos actions. Selon son souhait exprimé, il veut davantage valoriser notre travail en rendant compte aux Français des résultats significatifs obtenus par nos services.

Nous avons réexprimé, une fois encore, à M. DARMANIN, que l'activité policière, dans le contexte que nous connaissons tous, parle d'elle-même et qu'à aucun moment, nous n'avons à rougir de notre implication et des nombreux sacrifices que nous faisons chaque jour durant pour maintenir une activité normale et exercer notre métier dans une atmosphère extrêmement pesante à l'endroit des forces de sécurité intérieure.

Nous ne contestons d'ailleurs nullement à notre ministre de tutelle le droit d'observer, de scruter et d'orienter l'activité de notre institution mais déplorons la manière dont ses objectifs sont déclinés par les préfets qui imposent une pression insupportable aux chefs de service qui doivent ensuite décliner ces directives à des troupes déjà usées voire exténuées. Une fois encore, nous avons exprimé à Gérald DARMANIN, notre désarroi face au poids quotidien engendré par la gestion de cette mission qui crée des tensions très vives au sein des services et qui, quoi que l'on en pense, est perçue **comme une véritable politique du chiffre** très peu valorisante pour les effectifs de terrain.

Tous les policiers ont besoin de retrouver du sens à leur métier et ce n'est pas en leur assignant des « objectifs chiffrés quotidiens à atteindre » dont l'utilité reste à démontrer qu'on leur remettra du baume au cœur et qu'on leur redonnera confiance en leur hiérarchie qui se retrouve prise entre deux feux.

Les moyens accordés

Le volet budgétaire a bien évidemment été au centre de cette thématique. Le Ministre a rappelé la mise en œuvre de l'opération « poignées de porte » qui vise, selon lui, à donner la priorité « *au quotidien des policiers du quotidien* » et qui s'inscrit dans le cadre d'une hausse substantielle du budget police. Nous ne pouvons que nous féliciter d'une politique visant à l'amélioration concrète des conditions de travail au sein des services même si nous avons conscience, après tant d'années sans remise à niveau, que beaucoup reste à faire en termes d'amélioration du parc immobilier de la Police Nationale.

Ainsi le budget de la Police Nationale connaîtra une augmentation de 325 M€ dont 142 M€ pour l'investissement et le fonctionnement. Entre autres chiffres dévoilés, une hausse du budget d'équipement, du budget des véhicules, du budget immobilier et du numérique avec la généralisation des caméras-piétons au 1er juillet 2021.

Il a également annoncé la mise en place tant attendue (par le CEA principalement) de primes de nuit (accessibles aussi aux membres du CCD concernés), la « transformation » des ADS en Policiers-Adjoints et la disparition à court terme de certaines tâches indues comme celle de la prise en compte des procurations de vote.

Vous pourrez prendre connaissance du détail des thématiques impactées par les annonces ministérielles en consultant l'écrit de son intervention par le lien suivant ([Intervention Ministre—Multilatérale OS](#)).

Les chantiers à venir

Cette thématique intéresse plus particulièrement les membres de notre Corps. Le ministre souhaite s'engager sur une « révolution managériale » qui se traduira par un cycle de discussions sur l'encadrement où « *tous les sujets seront mis sur la table, avec des réflexions par corps et entre les corps : leviers RH pour les managers, déconcentration des moyens, sujets indemnitaires, logements, etc...* ». Nous ferons preuve d'une très grande vigilance afin que les membres du CCD ne soient pas, une fois de plus, pointés du doigt par certaines organisations comme ceux qui « pressurisent » ou « exploitent » leurs collaborateurs.

Pour autant, les thématiques énoncées laissent entrevoir des pistes qui pourraient être intéressantes pour notre corps notamment en matière **d'accompagnement de la mobilité** lorsque le logement sera abordé mais également sur le plan indemnitaire puisque les officiers, comme nous-même, avons demandé **une revalorisation de l'IRP** qui ne l'a pas été depuis bientôt dix ans.

Le Ministre a également annoncé la création d'une académie de police dont le préfigurateur devra être désigné fin novembre 2020. Si nous ne sommes nullement opposés par principe à ce projet, nous attendons d'en connaître les contours précis pour déterminer s'il s'agit d'un projet ambitieux qui pourrait avoir du sens ou d'une pure construction intellectuelle plus proche du simple effet d'annonce. Il ne saurait pourtant s'agir d'une remise en cause du rôle et des positionnements des différents corps actifs de la police ou une énième tentative pour mélanger les formations entre Officiers et CCD. L'académie de police a, jusqu'à présent, été envisagée comme un vaste campus permettant la formation séparée des trois corps avec des exercices communs où chacun s'exerce dans le cadre de ses futures prérogatives, sur le modèle de l'ENAP à Agen. Nous serons donc particulièrement attentifs aux futures annonces.

L'action sociale a également été évoquée pour annoncer un travail du ministre afin d'avancer sur le sujet des transports « facilités » pour les policiers ainsi que de la prise en compte d'une part des cotisations mutuelle. Nous suivrons attentivement ces dossiers qui peuvent avoir du sens si l'État accepte d'y mettre de véritables moyens comme c'est le cas chez les gendarmes notamment.

Gérald DARMANIN nous a également fait part d'une proposition de loi Fauvergue-Thourot qui pourrait intégrer la possibilité d'utiliser des images vidéos (notamment des caméras-piétons) dans les procédures et à des fins de communication. Il a également dit vouloir utiliser ce vecteur parlementaire pour **optimiser et élargir l'assiette des bénéficiaires de la protection fonctionnelle**.

Enfin, le ministre nous a dit continuer à travailler sur le Livre Blanc de la Sécurité Intérieure en poursuivant des consultations pour des décisions effectives en 2021. Une réunion spécifique avec la parité syndicale devrait avoir lieu d'ici la fin novembre pour procéder à des annonces sur cette thématique.



15 octobre 2020

EMMANUEL MACRON, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Lors de cette entrevue qui s'est tenue en présence de notre ministre de tutelle mais également du Garde des Sceaux ainsi que du Directeur Général de la Police Nationale et du Préfet de Police, notre organisation syndicale n'a pas souhaité évoquer les problématiques catégorielles en jugeant que ce n'était ni le moment ni le lieu pour ces thématiques techniques.

Nous avons donc plus spécifiquement pointé du doigt la situation particulièrement inquiétante que vit notre institution face à **une augmentation très sensible** de la violence qui touche tous nos concitoyens mais aussi et surtout tous ceux qui incarnent l'autorité de l'État dont principalement les policiers.

Les différents évènements dramatiques qui se sont succédé ses derniers jours ont profondément marqué tous les policiers. Ils ne sont malheureusement que l'illustration d'un sentiment d'impunité qui atteint son paroxysme de la part des voyous et criminels en tous genres.

Nous avons donc demandé notamment l'instauration de **peines planchers** à l'encontre des délinquants qui s'en prennent aux personnes et plus spécifiquement aux détenteurs de l'autorité de l'État. Nous avons également proposé de créer une instance nationale chargée de rendre transparentes, pour chaque crime et délit commis, les peines encourues, prononcées et réellement effectuées. Ce dispositif aurait ainsi pour objectif de rendre lisibles les décisions de justice chargées de finaliser l'action engagée par les services de police qui doivent, eux, rendre des comptes permanents.

La synergie entre les deux acteurs principaux de la chaîne pénale que sont la Police et la Justice doit certainement être optimisée mais doit surtout dorénavant permettre de clairement établir l'efficacité de chacune des composantes de cette chaîne pénale, **justice incluse**.

Tout le poids de la responsabilité de l'évolution du niveau de délinquance dans notre pays ne peut et ne doit plus être perçu comme reposant uniquement sur les épaules de forces de sécurité intérieure.

Nous avons donc développé un argumentaire précis devant le Président de la République dont vous pouvez, si vous le souhaitez, prendre connaissance en cliquant sur le lien suivant ([Allocution SICP PR](#)).

A la suite des prises de paroles de chaque organisation syndicale qui ont toutes eu la possibilité de s'exprimer, quelques échanges ont eu lieu avec le Président de la République et les deux ministres présents.

Emmanuel MACRON nous a clairement affirmé que « *la réponse face à la montée de la délinquance n'est pas de mettre plus de délinquants en prison mais d'y mettre les bonnes personnes* » soulignant dans une forme de slogan « *il faut moins d'incarcération mais mieux d'incarcération* », la prison restant notamment à ces yeux le terreau de la radicalisation. Il revendique d'ailleurs les termes de la loi dite de « régulation carcérale » prise en début d'année pour trouver d'autres solutions, précisant notamment que la détention provisoire était encore trop souvent la norme et qu'il fallait résolument y renoncer le plus souvent possible.

Nous considérons pour notre part qu'il serait urgentissime de **construire des places de prisons** pour neutraliser un volume de délinquants conforme au ratio existant dans la majorité des autres pays européens notamment et qui est très largement supérieur au nôtre.

Le Président de la République a évoqué son souci de reconnaissance de l'action des policiers et a exprimé sa volonté de mettre en place **une « Promotion Spéciale » de l'ONM et de la Légion d'Honneur** à leur bénéfice afin de rétablir un équilibre avec nos homologues de la gendarmerie. Cette annonce va dans le sens d'une de nos demandes récurrentes. Nous attendons cependant d'en voir concrètement la traduction dans les faits.

Le **Garde des Sceaux** a, quant à lui, affirmé que « **la prison était criminogène** » et donc pas la solution prioritaire. Nous considérons pour notre part que la population souhaite voir neutraliser les délinquants qui lui « pourrissent » la vie au quotidien pour bénéficier d'une réelle tranquillité pendant qu'ils sont incarcérés. En outre, cela redonnerait du sens au métier de policier (et peut-être à celui de magistrat) et de la lisibilité à l'action des différents acteurs de la chaîne pénale.

Il a également annoncé qu'il souhaitait **mettre fin au dispositif de remises de peine automatique** surtout pour les auteurs d'infractions commises à l'encontre des représentants des forces de l'ordre. Cette proposition nous paraît judicieuse et devrait faire l'objet d'une modification législative prochaine.

Notre ministre de tutelle a, quant à lui, confirmé l'annonce faite l'avant-veille relative à la mise en place prochaine d'une académie de police sans en communiquer l'architecture précise.

Il a, en outre, réaffirmé qu'il avait rendez-vous la semaine prochaine avec le président de la SNCF pour travailler à un dispositif facilitant l'usage des transports ferroviaires au bénéfice des fonctionnaires de police.

Sincèrement,

Olivier BOISTEAUX, Président du SICP

Jean-Paul MEGRET, Secrétaire National



4, rue Blanche - 95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

09 87 10 75 63

secretariat@commissaires.fr

www.commissaires.fr

@SICPCommissaire

@SICPcommissaires